



Groupe thématique *Finances Locales* : Lettre d'information n°2 - 15 mai 2020

À LA UNE - NOS EAT ONT DU TALENT

Note France Urbaine rédigée par des EAT (Coucou Claire et Maxime) : « Crise sanitaire : effet ciseau sur les budgets des grandes villes, communautés et métropoles » - 12 mai 2020

Dans le cadre de la mission sur l'évaluation de l'impact de la crise sanitaire actuelle sur les finances publiques locales, menée par J. R. Cazeneuve, France Urbaine a livré une première estimation des pertes pour ces adhérents, substantiellement plus élevées que les premières estimations.

La première alerte concerne les transports urbains dont le financement est mis en danger par des moindres recettes (chute spectaculaire du versement mobilité et perte de recettes tarifaires) et une hausse anticipée des dépenses liées aux mesures de précaution sanitaires.

Ensuite, si la trésorerie de ces collectivités leur permet, dans l'immédiat, de faire face et de répondre aux enjeux de la crise, la forte baisse des recettes obérisera durablement leur capacité d'investissement, pourtant indispensable dans la relance de l'activité économique au sortir de la crise. Le surcroît de dépenses (EPI pour leurs agents mobilisés, secours d'urgence en forte augmentation) ne pourra être comblé par des moindres dépenses. A cela s'ajoute des baisses de recettes immédiates tant subies (recettes tarifaires liées à la fermeture des services publics locaux) que volontaires (certaines collectivités, pour soutenir le tissu économique local ont mis en place des exonérations de loyers ou de droits d'occupation du domaine).

Par ailleurs, de fortes inquiétudes pèsent sur les recettes liées à la conjoncture économique en 2021. La perte de CVAE est estimée entre 25 et 40 % par les EPCI membres de France Urbaine et pourrait, à terme, avoir un effet sur les relations entre EPCI et communes membres (révision des dotations de solidarité communautaires voire des attributions de compensations). Les recettes tarifaires pourraient rester durablement faible alors que les dépenses supplémentaires pourraient s'accroître (indemnisation des prestataires et concessaires, recapitalisation des SEM et SPL).

L'impact sur 2022 voire 2023 reste encore particulièrement difficile à évaluer. La baisse des recettes de la cotisation minimale de la CFE est certaine mais l'ampleur encore très incertaine.

Cette vision générale cache des différences très fortes entre les collectivités. Par ailleurs, l'ensemble de ce travail prospectif se heurte néanmoins aux difficultés rencontrées par les collectivités pour accéder aux données.

https://franceurbaine.org/fichiers/documents/franceurbaine_org/crise_sanitaire_effet_de_ciseau_sur_les_budgets_des_grandes_villes_gran.pdf?fbclid=IwAR0NzZVRKz0hn53DnXlz5t3dFnbelaMetleVrRTSEb6_NRf8I7Ije9d1eG8

Propositions économiques, budgétaires et financières de l'AATF pour l'après-crise sanitaire

Fanny, Giacomo et Christophe pour les Abbé Pierre ainsi que Xavier Garrigues pour les Georges Sand ont largement contribué aux propositions qui ont été récemment faites par l'AATF en matière budgétaire-financière pour l'après-crise. Des propositions qui concernent la fiscalité locale mais également l'investissement local ou encore la compétence économique des collectivités territoriales, que vous pouvez d'ores et déjà retrouver ci-après !

<https://pbs.twimg.com/media/EXuyKhoWAAA2wJE?format=jpg&name=large>



SOMMAIRE

1) Suivi de la crise Covid-19

Notes du Sénat, Chiffrages de la crise, Mesures d'urgence, Recettes fiscales, Recettes non fiscales, Investissements, Dette publique locale, Relations financières Etat-CT, Répartition de compétences

2) Préparation des plans de relance

Soutiens de l'Etat, contributions des associations d'élus pour l'après-crise

3) Débats

Réforme de la fiscalité locale, péréquation

4) Articles divers

Fléchage des dépenses, contrôle de légalité

1) SUIVI DE LA CRISE COVID-19

NOTES DE SUIVI COVID DE LA COMMISSION DES FINANCES DU SÉNAT, SECTION "SPHÈRE LOCALE"

<http://www.senat.fr/commission/fin/index.html>

Note du 4 mai 2020

Actualisation des perspectives d'évolution des recettes des collectivités territoriales

Note du 11 mai 2020 Sénat

Les collectivités les plus fragiles:

- les communes touristiques – près de 4 000 communes sont classées « à risque » en raison de la sensibilité de leurs ressources au produit de certaines recettes telles que la taxe de séjour ou les produits des biens et services issus des casinos, des activités hippiques et autres activités saisonnières

NB: Les produits des services représentent en moyenne 7,7 % des recettes réelles de fonctionnement (RRF) des communes. Si cette part moyenne est faible, elle est en réalité beaucoup plus importante dans certaines communes : 10 % des communes (soit près de 3 500 communes) ont des recettes des services supérieures à 16 % de leurs recettes réelles de fonctionnement, qui représentent au total près de 3 milliards d'euros (cf article focus ci-dessous)

- les collectivités d'outre-mer (cf Lettre d'info n°1)
- les départements frappés par la baisse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) alors que les dépenses sociales risquent d'augmenter. Les estimations actuelles en matière de DMTO prévoient une baisse d'environ 25 % entre 2019 et 2020, ce qui représenterait une perte de 3,4 milliards d'euros pour les départements et d'un milliard d'euros pour les communes

Les pistes relevées par les sénateurs

- comme en 2009, une mesure de versement anticipé de FCTVA en 2020 sur les dépenses de l'année. Toutefois ce type de mesure sert surtout les collectivités qui investissent beaucoup.
- compte tenu des circonstances actuelles, il ne serait pas envisagé de réformer les impôts de production perçus par les collectivités territoriales, compte tenu des baisses de recettes qu'elles enregistrent déjà.
- demandes refusées d'inscription en section d'investissement de certaines dépenses, notamment les dépenses de participation aux fonds économiques régionaux. Les ministres ont rappelé que ces dépenses devaient être imputées en section de fonctionnement et que la seule exception concernait



l'abondement du fonds national de solidarité, mais ont indiqué travailler sur la possibilité d'un lissage sur plusieurs années de ces dépenses

CHIFFRAGES

Finances des collectivités : la guerre des chiffres bat son plein - La Gazette des communes - 12 mai 2020

S'il est acquis que la crise sanitaire actuelle va durement affecter les finances des collectivités, Gouvernement, associations d'élus et experts peinent à se mettre d'accord sur l'évaluation précise de ces pertes. Ce chiffrage est pourtant capital dans les discussions actuelles sur d'éventuelles compensations.

Quelques estimations :

- Gouvernement : 14 Md€ (4 Md€ en 2020 et 10 Md€ en 2021). Territoires d'outre-mer, communes touristiques et départements seraient les plus fragilisés (baisse de 25% des DMTO).
- AMF : 20 Md€ entre 2020 et 2022
- ADF : estimation d'une chute de 35% des DMTO dès 2020
- Régions de France : moindre recettes entre 700 millions et 1Md€ en 2020 ; baisse de CVAE entre 1,9 Md€ et 3,8 Md€ en 2021
- Moody's : pertes de recettes de plus de 5 Md€ en 2020
- Estimations de l'OFGL attendue dans les semaines à venir.
= Rapport Cazeneuve prévu pour fin Juin

Crise sanitaire : comment évaluer la perte de CVAE à venir sur son territoire ? - La Gazette - 07 mai 2020

La crise sanitaire du coronavirus va avoir des répercussions financières sur les collectivités, notamment via la baisse des ressources issues de la fiscalité économique et particulièrement de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), qui peut représenter jusqu'à un tiers des ressources réelles de fonctionnement de certaines collectivités. Paul Piaton consultant chez Cabinet Michel Klopfer livre une prévision fine des effets de cette perte de fiscalité sur les budgets du secteur local.

<https://www.lagazettedescommunes.com/678060/crise-sanitaire-comment-evaluer-la-perte-de-cvae-a-venir-sur-son-territoire/?abo=1>

MESURES D'URGENCES

Circulaire du 5 mai 2020 sur les mesures d'urgences en faveur des collectivités

Circulaire des Ministres de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, de l'Action et des comptes publics ainsi que des Outre-mer adressée aux préfets de région et de département ainsi qu'aux directeurs régionaux et départements des finances publiques précise les premières mesures financières d'urgence en faveur des collectivités territoriales.

Alors qu'environ 4 000 communes sont classées à risque en raison de leurs difficultés de trésorerie (audition de Sébastien Lecornu devant la commission des finances du Sénat le 5 mai), un certain nombre de mesures ont été annoncées pour y faire face : avances de fiscalité, de DGF et de FCTVA devraient contribuer à réduire les difficultés rencontrées par certaines collectivités territoriales, en particulier certaines communes touristiques et collectivités d'Outre-mer, en matière de trésorerie. Les préfets de département joueront un rôle central dans le déclenchement ou non de ces dispositifs.

https://fr.scribd.com/document/460181161/Soutien-aux-collectivite-s-territoriales-pendant-l-e-tat-d-urgence-sanitaire#from_embed



RECETTES FISCALES

Coronavirus : toutes les conséquences fiscales sur les collectivités - La Gazette - 7 mai 2020

Dans cet article, Coraline Arsac et Thomas Billet, consultants du cabinet Fiscalité & Territoire, reviennent sur les conséquences de la crise sanitaire sur les ressources fiscales des collectivités territoriales. TVA, taxe foncière, versement mobilité, CVAE, DMTO, taxe de séjour, CVAE : une analyse synthétique de l'ensemble des conséquences fiscales pour les collectivités territoriales.

<https://www.lagazettedescommunes.com/678009/coronavirus-toutes-les-consequences-fiscales-sur-les-collectivites/>

RECETTES NON FISCALES

Coronavirus : les collectivités face aux pertes de recettes tarifaires - La Gazette des communes - 14 mai 2020

Avec l'arrêt de l'activité durant le confinement, les collectivités ont perdu une partie de leurs recettes tarifaires. A partir des données consolidées publiées par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales, la Gazette des communes a calculé la part de recettes de services dans les recettes de fonctionnement des communes. Pour certaines d'entre elles, le choc financier s'annonce déjà énorme.

Aux pertes de recettes fiscales à venir s'ajoutent des pertes de recettes tarifaires immédiates. Ces dernières recouvrent notamment le stationnement payant, les entrées des équipements culturels, sportifs et de loisirs et concernent de nombreux services publics locaux (restauration scolaire, crèches, centres de loisirs). En 2018, ces recettes tarifaires représentaient 9 milliards d'euros et 11,6% des recettes de fonctionnement en moyenne.

Elles sont néanmoins très mal réparties entre les collectivités. Les pertes actuelles affectent ainsi davantage les petites communes, les communes de l'Est de la France et les communes touristiques selon les prévisions de l'OFGL. Des situations particulières comme la présence d'un casino est de nature à accentuer ces pertes.

Ces pertes de recettes ne seront donc pas forcément dramatiques pour l'ensemble des collectivités : les fermetures ont par exemple entraîné des moindres dépenses. Tous les services publics locaux n'étant pas exercés en régie, il faudra, en sortie de crise, négocier avec les prestataires les modalités de prise en charge de ces pertes en dressant le bilan entre la réduction des dépenses et la baisse des recettes.

<https://www.lagazettedescommunes.com/678940/coronavirus-les-collectivites-face-aux-pertes-de-recettes-tarifaires/?abo=1>

INVESTISSEMENTS

Coronavirus : comment éviter la baisse des investissements locaux - La Gazette - 5 mai 2020

L'investissement public local, qui représente entre 50 et 65% de l'investissement public total selon les années et le périmètre retenu, porté essentiellement par le bloc local, est vu comme l'un des outils privilégiés de la relance économique post-crise. Fortement encouragé, l'investissement local pourrait néanmoins être freiné pour plusieurs raisons : baisse de l'épargne brute des collectivités territoriales due à une baisse de leurs ressources fiscales, modification de calendrier en raison du retard de mise en place des exécutifs communaux et communautaires, etc.

<https://www.lagazettedescommunes.com/677484/coronavirus-comment-eviter-la-baisse-des-investissements-locaux/?abo=1>



DETTE PUBLIQUE LOCALE

Davantage de collectivités susceptibles d'adhérer à l'Agence France Locale - 13 mai 2020

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 a élargi la base des entités éligibles à l'adhésion à l'AFL, la banque spécialisée dans les prêts aux collectivités territoriales. Un décret publié ce mercredi 13 mai 2020 au Journal officiel est venu préciser les conditions d'accès des nouveaux actionnaires. Sous condition du respect de certains seuils (capacité de désendettement), les syndicats pourront désormais demander à adhérer à l'AFL, ce qui constitue pour certains une mesure d'équité : « *Jusqu'ici en effet, une situation inéquitable subsistait entre une partie des collectivités pouvant financer certains de leurs investissements (en matière de transport par exemple mais aussi de traitement des déchets, d'eau, d'assainissement...) via l'AFL lorsqu'il s'agissait d'un budget annexe, et celles qui en étaient privées lorsque la même compétence était exercée à travers un syndicat* » explique Olivier Landel, directeur général de l'Agence France locale.

<https://www.lagazettedescommunes.com/678747/davantage-de-collectivites-susceptibles-dadherer-a-lagence-france-locale/>

Coronavirus : la gestion de la dette et de la trésorerie des collectivités - 11 mai 2020

Le net ralentissement de l'économie mondiale a de fortes conséquences sur les marchés financiers. La dette et la trésorerie des collectivités s'en trouvent ainsi impactées. Les tensions sur les marchés financiers ainsi que les incertitudes relatives à la capacité des différents Etats à financer leurs plans de relance tout en demeurant solvables contribuent à faire évoluer à la hausse les taux obligataires - donc à renchérir le coût des emprunts - même si l'intervention de la BCE est venue calmer le jeu...

<https://www.lagazettedescommunes.com/678196/coronavirus-impact-dans-la-gestion-de-la-dette-et-la-trésorerie-des-collectivites/>

RELATIONS FINANCIÈRES ETAT-COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La Cour des comptes pousse l'Etat à améliorer son exécution budgétaire auprès des collectivités - La Gazette - 4 mai 2020

Les magistrats financiers ont noté dans leur rapport sur le budget 2019 que les autorisations d'engagements et crédits de paiements de la mission Relations avec les collectivités territoriales divergent de plus en plus, créant des problèmes de reste à payer et de délais qui peuvent parfois avoir pour conséquence un report des projets d'investissement locaux.

<https://www.lagazettedescommunes.com/676970/la-cour-des-comptes-pousse-letat-a-ameliorer-son-execution-budgetaire-aupres-des-collectivites/>

Achat de masques : comment l'Etat va alléger la note des collectivités- La Gazette - 06 mai 2020

L'achat des masques par les collectivités sera bien pris en charge par l'État, à condition d'avoir passé commande à partir du 13 avril. Et d'avoir serré les prix, puisque a été retenu 50 % d'un prix réel plafonné à 2 euros pour le masque lavable. Un choix contesté par les élus locaux.

<https://www.lagazettedescommunes.com/677879/achat-de-masques-comment-letat-va-alleger-la-note-des-collectivites/?abo=1>



REPARTITION DE COMPETENCES

Aides aux entreprises : le gouvernement recadre les départements - Localtis - 14 mai 2020

Le gouvernement hausse le ton sur les velléités des départements à intervenir dans le champ des aides aux entreprises touchées par la crise. Jacqueline Gourault et Sébastien Lecornu viennent de demander à la présidente des Bouches-du-Rhône de mettre fin à son fonds de solidarité territorial. Dans une instruction du 5 mai, les deux ministres rappellent les restrictions, allant même au-delà de ce que certains croyaient possible.

2) PRÉPARATION DES PLANS DE RELANCE

SOUTIEN DE L'ÉTAT

Soutien aux collectivités : le plan du gouvernement se dessine - Localtis - 5 mai 2020

Outre les mesures d'urgence annoncées pour 4 000 collectivités particulièrement fragilisées par la crise sanitaire actuelle qui devraient être intégrées au prochain projet de loi de finances rectificatif, le "vrai rendez-vous des collectivités locales" sera le projet de loi de finances 2021 présenté en septembre prochain. Le sujet des pertes de recettes fiscales (- 25% pour les DMTO, soit 4 milliards d'euros, par exemple selon le ministère de la Cohésion des territoires) et de leur éventuelle compensation seront alors abordés. La relance passera également par le vecteur contractuel avec la poursuite des programmes "Action coeur de ville" et "Petites villes de demain" notamment. Un assouplissement des dotations d'investissement pour les communes est également à l'étude.

https://www.banquedesterritoires.fr/crise-et-finances-locales-le-diagnostic-des-ministres-en-charge-des-collectivites-territoriales?pk_campaign=newsletter_hebdo&pk_kwd=2020-05-07&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_hebdo

Relance : sans un soutien financier, les collectivités seront-elles au rendez-vous ? - Localtis - 14 mai 2020

Du fait de leur place prépondérante dans l'investissement public, les collectivités auront un rôle clé dans la relance. À condition, toutefois, qu'elles en aient les moyens financiers, ont souligné les représentants des élus locaux lors de deux auditions organisées mercredi 13 mai par le Sénat puis l'Assemblée. Car la crise va nécessairement mettre à mal l'épargne des collectivités.

François Baroin a pointé entre autres le risque d'une hausse de 20% du prix des prestations délivrées par les entreprises, notamment celles des secteurs du bâtiment et des travaux publics, a pour sa part pointé le président de l'AMF. En expliquant que le secteur privé répercute le coût des mesures et des gestes barrières. Tout comme la possibilité, également revendiquée par l'AMF, de passer en section d'investissement les achats de masques.

On notera enfin que, toujours faisant état des propositions de l'AMF, François Baroin a évoqué l'idée déjà ancienne d'une "loi de finances des collectivités locales". Il a proposé qu'"à la rentrée" soit créé "juridiquement et statutairement" cet outil permettant d'améliorer la transparence des transferts financiers entre l'État et les collectivités et pouvant offrir "des garanties supplémentaires pour la libre administration des collectivités".

<https://www.banquedesterritoires.fr/relance-sans-un-soutien-financier-les-collectivites-seront-elles-au-rendez-vous>



CONTRIBUTIONS DES ASSOCIATIONS D'ÉLUS POUR L'APRÈS CRISE

Régions de France, New Deal environnemental et industriel, avril 2020

<http://regions-france.org/wp-content/uploads/2020/04/20200406-DP-relance.pdf>

L'ADF demande au gouvernement la faculté, pour les Conseils départementaux qui le peuvent et le souhaitent, de soutenir les PMI-PME, les artisans et les commerçants, 12 mai 2020

<http://www.departements.fr/edition-n-7-nouvelles-mesures-mises-place-departements-cadre-de-letat-durgence-sanitaire-liee-a-lepidemie-de-covid-19/>

France Urbaine, Contribution pour un plan de relance écologique et sociale, mai 2020

<http://franceurbaine.org/actualites/france-urbaine-publie-sa-contribution-pour-un-plan-de-relance-ecologique-et-sociale>

Association des maires de France, Contribution à la préparation du déconfinement, 21 avril 2020

<https://www.amf.asso.fr/m/document/fichier.php?FTP=c39a5d290946f6e6dc4b8b33f59dabbc.pdf&id=40073>

Assemblée des communautés de France, Quelle reprise, quelle relance dans les territoires à la sortie du confinement, avril 2020

https://www.adcf.org/files/DOCS/2020/24042020_Crise-Coronavirus_Plan-de-relance-2020_web_HD.pdf

Association des maires ruraux de France, Oser la relance par le local, avril 2020

<https://fr.calameo.com/read/005307989eed48c38b7bc>

Assemblée nationale- synthèse concertation citoyenne- Monde d'après, avril 2020

<https://lejourdapres.parlement-ouvert.fr/uploads/presse/synthesemiparcours.pdf>

3) DÉBATS

Le COVID-19, accélérateur de la Loi 3D et de la réforme de la fiscalité locale - La Gazette - 15 mai 2020

Charles Guené, vice-président de la commission des finances du Sénat et rapporteur spécial « relation avec les collectivités territoriales », complète l'analyse de Michel Bouvier sur l'avenir de la fiscalité locale. S'ils sont d'accord sur la nécessaire autonomie de gestion des collectivités, le sénateur estime que l'impôt évoluera inéluctablement dans sa dimension nationale plutôt que locale.

<https://www.lagazettedescommunes.com/678944/le-covid-19-accelerateur-de-la-loi-3d-et-de-la-reforme-de-la-fiscalite-locale/>

Peur sur la petite ville - APVF - La Gazette - 14 mai 2020

Confrontés à des pertes de recettes en cascade, les petites villes de France réclament une aide d'urgence de l'Etat. Faisant fi de la loi NOTRe et des directives gouvernementales, elles entendent allouer des aides directes aux commerces en difficulté.

Entre autres, elles formulent un plaidoyer pour un report de la fin de la taxe d'habitation et la suppression des contrats de Cahors

<https://www.lagazettedescommunes.com/678984/peur-sur-la-petite-ville/?abo=1>



Coronavirus : comment faire de la péréquation un outil de survie- La Gazette - 12 mai 2020

Quel que soit le degré de l'impact, les collectivités profitent de la crise pour réclamer une meilleure répartition des recettes mais surtout un soutien compréhensif de l'État sur la péréquation. Mais on en est encore au stade des vœux pieux.

<https://www.lagazettedescommunes.com/678552/coronavirus-comment-faire-de-la-perequation-un-outil-d-e-survie/?abo=1>

4) DIVERS ARTICLES

DATAVISUALISATION

Comment les communes flèchent leurs dépenses?

La Direction générale des collectivités locales (DGCL) a mis en ligne les données financières 2017 des communes. Pour la première fois, elle fait une présentation de ces comptes par fonction, donnant ainsi une première idée des coûts des services publics par habitant et de leur poids dans les budgets communaux, selon les strates des collectivités. Une analyse qui bat en brèche quelques idées reçues.

<https://www.lagazettedescommunes.com/610573/comment-les-communes-flechent-leurs-depenses/?abo=1>

CONTROLE DE LEGALITE

Covid-19 : adaptation de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité - La Gazette 13 mai 2020

Dans le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19, les collectivités rencontrent des difficultés à renouveler les certificats d'authentification permettant de sécuriser la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Le renouvellement de ces certificats (référentiel général de sécurité) impose en effet une remise en main propre, non compatible avec les consignes de confinement.

Afin de permettre la continuité des services de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, il doit donc être permis, temporairement, jusqu'au 1er juillet 2020, de délivrer des certificats d'authentification relevant d'un niveau de sécurité moindre (référentiel général de sécurité [*]), qui ne nécessitent pas de remise en main propre.

C'est l'objet d'un arrêté du 4 mai.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=F59F554E6AC882FFC73B5A600E857A24.tplgfr33s_2?cidTexte=JORFTEXT000041870160&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000041869653